



15A. Taille de renouvellement Guyot double et descente de bois – MC 1

Contexte :

Formez-vous aux divers travaux liés au cycle physiologique de la vigne.

Les 5 modules de ce parcours permettent de valoriser vos expériences viticoles par l'obtention de la certification RPP (Reconnaissance Paritaire Professionnelle) dispensée par la CPRE (Commission Paritaire Régionale de l'Emploi).

Objectifs de la formation :

- Acquérir le geste précis pour réaliser la taille en respectant les objectifs qualitatifs
- Effectuer, en toute sécurité, les travaux de taille et de descente de bois
- Atteindre le rythme de référence
- S'adapter aux conditions particulières : relief, climat...

Public concerné :

Viticulteurs, salariés, ouvriers viticoles, toute personne chargée de l'entretien de la vigne.

Prérequis des participants :

Aucun

Contenu :

- Le cycle de la vigne et les travaux de la vigne
- L'interprétation des observations de la vigne
- Les techniques de taille et de descente de bois
- L'organisation du travail
- Les outils
- Les EPI (Équipement de protection individuel)
- Les gestes et postures

Moyens pédagogiques :

Tour de table pour adapter le contenu de la formation aux connaissances actuelles et aux attentes des participants.

Les apports théoriques seront illustrés par des démonstrations et des mises en application sur le terrain.

Évaluation par un jury professionnel.

Bilan de la formation réalisé en groupe à la fin de l'action de formation par l'échange et la discussion.

Mode de validation des acquis :

Attestation de suivi de la formation, modèle pouvant servir dans le montage d'un dossier VAE.



Intervenants :

Anne SIMON, Viticultrice et formatrice CFPPA
Paul HERTH, Viticulteur

Responsable de la formation :

Julie GROSS, Chargée de formation continue



Durée

56 heures
8 Jours non consécutifs

Dates

27-28-29-30 novembre 2017
11-12-13-14 décembre 2017



Lieux

Rouffach et sites d'application

| Tarif 2017 | Cotisant VIVEA | Cotisant FAFSEA** | Cotisant autre OPCA (AGEFOS, OPCA2, OPCALIA...) |
|------------|----------------|--|--|
| | | 0 € <i>selon condition - places limitées</i> | 116 € / jour |

**Cotisant FAFSEA : formation du guide régional, complétez le bulletin original FAFSEA recto-verso et renvoyez-le au CFPPA (téléchargeable sur www.fafsea.com ou sur notre site : www.cfppa-rouffach.fr).

Spécificités du parcours

- Chaque module fera l'objet d'une évaluation par un jury professionnel
- Les modules peuvent être suivis de manière indépendante
- Le parcours peut se réaliser sur plusieurs années non consécutives